

Marché public : procédure adaptée

1 - Identification du demandeur

Conservatoire d'espaces naturels (CEN) de Nouvelle-Aquitaine
6 ruelle du Theil 87510 Saint-Gence

2 – Objet de la prestation

Animation et mise en œuvre des actions de la déclinaison régionale du Plan National d'Actions en faveur des libellules en Charente, Charente-Maritime, Deux-Sèvres et Vienne

Délai d'exécution : **31 décembre 2023**

Dans le cadre de la déclinaison du Plan National d'Actions (PNA) en faveur des libellules en Nouvelle-Aquitaine coordonné par le CEN en Nouvelle-Aquitaine, l'animation et la mise en œuvre des actions est déléguées pour les quatre départements de l'ex-Poitou-Charentes : Charente, Charente-Maritime, Deux-Sèvres et Vienne.

L'objectif de la déclinaison du Plan National d'Actions (PNA) en faveur des libellules en Nouvelle-Aquitaine est de maintenir ou de restaurer un état de conservation suffisant pour le maintien des populations des 27 espèces ciblées dans la région grâce à un programme d'actions décliné en 5 axes :

- Mise en œuvre
- Connaissance pour l'action
- Gestion, protection et conservation
- Réseau et dynamique d'échanges
- Sensibilisation et formation

3 – Prestation commandée

Le CEN Nouvelle-Aquitaine délègue l'animation et la mise en œuvre des actions pour les quatre départements de l'ex-Poitou-Charentes : Charente, Charente-Maritime, Deux-Sèvres et Vienne.

Le prestataire devra réaliser les actions suivantes :

Action MO.1 : Animer et coordonner la déclinaison régionale du Plan National d'Action en faveur des libellules en Nouvelle-Aquitaine :

- Coordination administrative
- Coordination technique
- Comités techniques territoriaux, comités techniques
- Réunions, groupes de travail thématique en lien avec la coordination de la déclinaison du PNA libellules en Nouvelle-Aquitaine

Action CA.2 : Améliorer les connaissances sur les espèces d'eau stagnantes de plaine et suivre leur population :

- Réalisation d'une étude sur la répartition et l'écologie de *Lestes macrostigma* en Charente-Maritime
- Prospections sur les espèces d'eau stagnantes ciblées par la déclinaison du PNA libellules en Nouvelle-Aquitaine
- Prospection ciblées sur les deux espèces de leucorrhines dans la Vienne

Action CA.3 : Améliorer les connaissances sur les espèces d'eau courante et suivre leur population :

- Mise en place du Suivi des Odonates Gomphidés et Anisoptères Prioritaires sur plusieurs grands cours d'eau favorables
- Prospections ciblées sur *Macromia splendens* en Charente et Charente-Maritime

Action GPC.5 : Sécuriser des sites à enjeux pour les espèces ciblées et leurs habitats :

- Hiérarchisation des sites à forts enjeux odonatologiques pour orienter l'animation foncière du CEN Nouvelle-Aquitaine

Action RD.8 : Accompagner les acteurs du territoire pour une meilleure prise en compte des espèces ciblées et de leurs habitats :

- Rédaction de notes d'enjeux odonatologiques à l'échelle de différents territoires en fonction des sollicitations des partenaires techniques
- Organisation de rencontres techniques territoriales dans chaque département

Action RD.9 : Coordonner un atlas dynamique régional :

- Gestion et validation des données des réseaux naturalistes de Charente, Charente-Maritime, Deux-Sèvres et Vienne.
- Organisation de journées de prospections.

Action SF.10 : Organiser des formations tous publics sur l'identification, l'étude et la conservation des libellules :

- Organisation et animation de formations à destination des bénévoles
- Organisation et animation de formations à destination des partenaires techniques

Action SF.11 : Diffuser l'information sur la déclinaison régionale du PNA en faveur des libellules menacées à des publics variés en fonction des enjeux :

- Communication sur la déclinaison du PNA en faveur des libellules dans les quatre départements cités précédemment.

Action SF.12 : Réaliser des outils de sensibilisation à destination de différents publics et organiser des événements thématiques

- Réalisation d'animations grand public

Les frais de missions, de déplacement et l'achat de matériel pourront être compris dans la prestation proposée pour permettre la bonne réalisation des actions prévues pour 2023.

4 – Barème pour le choix du prestataire

Le choix du prestataire se fera sur l'évaluation technique de la proposition suivant les conditions du barème ci-dessous. A évaluation technique équivalente, le prestataire le moins disant sera retenu.

Critères de sélection	Pondération	Note de 1 à 10
Expérience du prestataire (références antérieures)	25%	
Compétences (salariés compétents en odonatologie, animation de réseau...)	25%	
Ancrage territorial (lien avec les partenaires techniques et le réseau bénévole)	40%	
Coût de la prestation	10%	

L'acheteur se réserve le droit de négocier avec les candidats.

- Date limite de réception des offres : 3 avril 2023

- Date de choix : 5 avril 2023

Merci d'envoyer votre devis et tout document utile à l'évaluation du candidat par mail à :

CEN Nouvelle-Aquitaine – Gilles BAILLEUX g.bailleux@cen-na.org

Avec comme sujet « Animation et coordination de la déclinaison du Plan National d'Actions en faveur des libellules en Nouvelle-Aquitaine »

Date de publication : 20 mars 2023

La déclinaison du Plan National d'Actions (PNA) en faveur des libellules en Nouvelle-Aquitaine est un programme régional public, financé par les Fonds structurels européens (FEDER), la DREAL Nouvelle Aquitaine, et l'Agence de l'Eau Adour-Garonne.



La Nouvelle-Aquitaine et l'Europe
agissent ensemble pour votre territoire



RÉGION
Nouvelle-Aquitaine



PRÉFÈTE
DE LA RÉGION
NOUVELLE-AQUITAINE

Liberté
Égalité
Fraternité



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

